

Première séance du Conseil municipal

Dimanche 25 juin 1995

Allocution de Jean-Pierre SUEUR, maire d'Orléans,

à la suite de son élection

Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux, Mes chers collègues.

Qu'il me soit permis, tout d'abord, de vous remercier chaleureusement, chère Madame Claude Baude, pour les propos que vous venez de prononcer. Vous avouerai-je que, connaissant votre jeunesse de cœur et d'esprit, vos engagements sportifs, et me souvenant de vous avoir vu si souvent arpenter d'un pas alerte les rues du quartier Saint-Marc, j'ai quelque peine à vous considérer comme la doyenne de notre assemblée. Sachez que nous apprécions votre dynamisme, votre disponibilité et votre optimisme à leur juste valeur, et qu'il n'est pas indifférent pour moi que cette écharpe de maire m'ait été remise par une authentique militante de nos quartiers et du cadre de vie, attachée à faire progresser les choses sur le terrain, dans les actes et non seulement dans les discours, soucieuse du dialogue avec nos concitoyens et de la convivialité entre tous. Une ville, c'est bien plus qu'un échelon administratif. Avec beaucoup d'autres, vous contribuez à ce que l'on retrouve **l'urbanité**, c'est-à-dire la capacité, pour chacune et pour chacun, d'être reconnu dans la cité et, pour tous, de vivre ensemble.

J'y reviendrai. Mais je voudrais, sans plus tarder, m'adresser à vous, mes chers collègues, pour vous remercier très sincèrement de la confiance que vous avez bien voulu me témoigner, en m'élisant maire d'Orléans pour la seconde fois. Soyez assurés que je m'efforcerai d'être digne de cette confiance. Vous savez que cela ne sera possible qu'avec votre concours. L'esprit d'équipe est essentiel pour avancer et pour construire. Les aventures individuelles peuvent parfois tenter l'un ou l'autre. Il arrive qu'elles séduisent quelque temps l'opinion. Mais elles ne permettent pas de mener à bien de grands projets dans la durée. Cela suppose une ambition partagée, une cohérence choisie, chaque jour approfondie, une cohésion que les inévitables difficultés viennent renforcer, en un mot un vrai sens de la solidarité, qui permette de travailler ensemble dans le respect de la personnalité de chacun. A cet égard, je sais pouvoir compter sur vous et je vous en remercie. Au-delà de tous ceux qui sont ici rassemblés en notre mairie qui est, et qui doit toujours rester, la maison commune, je voudrais maintenant m'adresser à l'ensemble des Orléanais.

Une large majorité d'entre vous a voté pour la liste que j'avais l'honneur de conduire, qui a obtenu 57,44% des suffrages. Soyez-en remerciés du fond du cœur. Il faut remonter à l'élection d'Eugène Turbat, il y a 66 ans, pour retrouver une majorité plus importante lors d'une consultation municipale à Orléans. Vous avouerai-je que j'ai ressenti une réelle émotion en découvrant ces résultats et en constatant qu'ils étaient le fruit du vote de tous les secteurs géographiques de notre ville, puisque la liste que je conduisais a obtenu dimanche dernier la

majorité des voix dans les six cantons de la ville. Ce vote n'est donc pas celui d'un quartier ou de certains quartiers. Il est celui de la ville.

Et c'est pourquoi je tiens à redire aujourd'hui que c'est Orléans qui a gagné dimanche. Je ne dis pas cela par habileté rhétorique ou pour exprimer une modestie de circonstance. Je le dis parce que c'est vrai. Depuis six ans, notre ville change, bouge, avance. Les réalisations sont nombreuses. Même si elles peuvent, comme toute œuvre humaine, donner légitimement lieu à la critique, elles existent, elles sont inscrites dans notre paysage, elles sont nationalement reconnues. Un élan a été donné. Le choix était de savoir s'il fallait continuer dans le même sens, dans le même mouvement, ou, au contraire, l'interrompre, faire un autre choix, emprunter une autre voie. Les Orléanais se sont prononcés nettement. Et la netteté de ce choix est un atout pour Orléans. L'adhésion d'une forte majorité d'Orléanais donne au maire et à l'équipe municipale plus de force, plus de crédit, pour aller plus loin et pour solliciter les concours nécessaires. Je n'oublie pas pour autant les Orléanais qui ont fait un autre choix que celui que je proposais. Je leur dis avec une totale sincérité : je serai demain comme hier votre maire à toutes et à tous, je serai le maire de tous les Orléanais, dans le respect des positions et des opinions de chacun, refusant l'unanimisme fallacieux tout autant que le sectarisme stérile, choisissant encore et toujours de rassembler en vertu des conceptions républicaines qui sont les nôtres et qui veulent que la mairie soit le bien commun de tous les citoyens et la commune l'un des lieux privilégiés de la citoyenneté. Etre d'une commune, être citoyen d'une commune, ce n'est pas seulement le fait du hasard, l'effet des circonstances : c'est appartenir à une communauté humaine, à une communauté de destin, c'est s'inscrire dans une histoire et une géographie, c'est choisir de vivre les uns avec les autres. Qu'il me soit permis maintenant de saluer tout particulièrement nos collègues qui ont fait partie du précédent conseil municipal et qui, pour une raison ou une autre, ne font pas partie de la présente assemblée. Chers collègues, quelle que soit la place où vous avez siégé dans cette enceinte, vous avez apporté votre contribution à la vie de la cité. Vous avez souvent donné beaucoup de vous-même, de votre temps, de votre énergie. Cela vous aura tous profondément marqués. Je veux vous en remercier chaleureusement et je suis sûr que vous resterez très attentifs à la vie municipale. Chacun comprendra que je fasse une mention toute particulière pour l'un de nos amis que je considérerai comme membre d'honneur de la municipalité, et que j'aurais beaucoup aimé proposer à vos suffrages, au cours de cette réunion, dans la liste des adjoints. Je veux parler de Michel Royer qui, en dépit de la lourde maladie à laquelle il doit faire face, suit avec ferveur notre action municipale et dont je sais qu'il nous fera encore bénéficier demain de ses précieuses réflexions. Je veux lui dire au nom de tous notre fidèle amitié.

Nos assemblées d'élus sont le fruit de la démocratie. Il y a une majorité et une opposition. Pour avoir appartenu à l'une et à l'autre, ici et en d'autres instances, je sais combien cela est nécessaire. Je souhaite donc dire publiquement à Monsieur Jean-Louis Bernard et aux membres de l'opposition municipale que j'appelle de mes vœux les débats les plus approfondis et les plus fructueux qu'il sera possible sur les enjeux municipaux. Je veux leur dire aussi que je serai attentif à toutes les propositions constructives. Nul individu ne détient la vérité à lui seul. Et ce qui vaut pour les individus vaut aussi pour les groupes. Je tiens donc à dire ici que toute contribution au bon développement d'Orléans et de ses quartiers, à l'amélioration concrète de la vie des Orléanais sera examinée dans un état d'esprit positif, quel qu'en soit l'auteur et quelle que soit la place qu'il tient au sein de cette assemblée, puisqu'aussi bien, l'essentiel c'est Orléans, et que nous sommes tous, d'abord et avant toute autre considération, des serviteurs

de la cause orléanaise.

S'agissant de l'exécutif municipal et de la majorité qui en est solidaire, notre charte sera pour les six ans à venir le projet que nous avons présenté aux Orléanais et qu'ils ont approuvé. Nous avons réalisé, pour l'essentiel, les engagements contenus dans le premier contrat pour Orléans présenté en 1989. Il doit en être de même pour notre second contrat. Je n'en détaillerai pas ici la totalité des termes, qui sont connus. Je voudrais toutefois évoquer la mise en œuvre de plusieurs orientations importantes. Je vous inviterai, dans quelques moments, à élire les adjoints et je vous ferai part des délégations que je confierai à ces derniers ainsi qu'à un certain nombre de conseillers municipaux. J'indique dès à présent que le dispositif qui en résultera a été pensé et élaboré dans le but de nous aider à atteindre les objectifs qui ont été approuvés par les Orléanais. L'organisation d'une équipe municipale est loin d'être neutre. La nôtre sera cohérente avec nos priorités. C'est pourquoi, je remercie d'ores et déjà plusieurs de nos collègues d'avoir bien voulu accepter de s'investir principalement sur les deux priorités que seront pour nous l'emploi et le logement. J'ajoute que ces deux priorités concernent toute l'équipe municipale et non seulement les adjoints qui en seront chargés. On peut et on doit ainsi examiner tous les dossiers municipaux, quels qu'ils soient, en considération de l'effet qu'auront sur l'emploi les décisions susceptibles d'être prises, et il est clair, de la même manière, que nos orientations relatives au logement détermineront les choix que nous serons amenés à faire en matière d'urbanisme et de développement urbain.

Conformément aux engagements pris, les conseils de quartier verront leur rôle renforcé. Leur nombre sera porté à douze. Vous serez appelés à élire dès la prochaine séance du conseil municipal leurs douze responsables. Ceux-ci prendront dans les mois qui viennent tous les contacts utiles afin que nous puissions désigner le moment venu les membres de ces conseils de façon à ce qu'ils soient les plus représentatifs qu'il sera possible des habitants, des forces vives et des associations de chaque quartier. Cette concertation préalable est, à mon sens, indispensable. Nous serons attentifs durant cette période à toutes les propositions que feront les Orléanais et leurs associations à cet égard. J'ajoute qu'un adjoint sera spécialement chargé de la vie des quartiers, et que je lui confierai le soin de préparer des « Etats Généraux des Quartiers d'Orléans » qui auront lieu d'ici dix-huit mois environ. Il s'agira, lors de cette manifestation, de permettre aux représentants de chaque quartier de présenter leurs réalisations, leurs projets et leurs préoccupations et de favoriser échanges et propositions sur les thèmes si importants que sont aujourd'hui la vie quotidienne dans les quartiers, la démocratie locale et la citoyenneté. Un engagement précis a été pris pour le développement du sport à Orléans. Le total des sommes affectées aux investissements et aux subventions sera doublé dans les six ans qui viennent par rapport aux six dernières années. Là encore, notre organisation sera conforme à nos objectifs. C'est ainsi qu'outre l'adjoint aux sports, et sous son autorité, deux conseillers municipaux délégués œuvreront dans ce domaine. Une équipe forte et soudée sera donc constituée pour travailler efficacement avec le mouvement sportif Orléanais. Ce sera un atout pour Orléans. Les jeunes doivent tenir toute leur place dans la cité. C'est pourquoi j'informe le conseil municipal que je chargerai l'adjoint chargé de la jeunesse de constituer une commission extra-municipale rassemblant les représentants des jeunes Orléanais, sous des formes qu'il lui reviendra de déterminer en lien avec les jeunes eux-mêmes.

Nous avons par le passé mis en place un groupe de concertation en matière sportive. Les

travaux de ce groupe ont été très fructueux. Nous appliquerons au cours du mandat qui s'ouvre la même méthode en matière culturelle. C'est pourquoi, je chargerai l'adjoint à la culture de mettre en place une instance permanente de concertation avec les associations culturelles. Comme vous le constatez, mes chers collègues, beaucoup de ces initiatives vont dans le même sens : elles visent à associer le plus étroitement possible les Orléanais à la vie municipale et aux choix qui les concernent directement. Il s'agit, là encore, d'aller vers plus de citoyenneté.

Une ville ne progresse que si elle est portée par un projet. Il en va de même pour une agglomération. Vous avez pu remarquer qu'en matière d'aménagement, les grands axes de notre programme reprennent les orientations du schéma directeur qui a été adopté l'année dernière par les représentants des vingt communes de notre agglomération. Ce schéma directeur dessine un avenir pour vingt ans. Il se résume en deux mots : **technopole nature**, qui synthétisent deux objectifs indissociablement liés. Aujourd'hui, la qualité de la vie, des sites, des paysages, de l'environnement urbain doit aller de pair avec le développement économique, technologique, universitaire, scientifique. Autrefois, ces préoccupations étaient totalement dissociées. Les zones industrielles n'étaient pas des parcs. Elles contribuaient au mitage d'un paysage que l'expansion urbaine dégradait inéluctablement. Nous voulons aujourd'hui prendre les choses autrement. Ce sera une profonde mutation. Elle s'articulera autour de trois séries de projets liés les uns aux autres. En premier lieu, les parcs destinés à préserver et à magnifier les espaces naturels, ainsi qu'à accueillir des espaces sportifs et de détente en différents points de notre agglomération. En second lieu, les parcs économiques, universitaires et scientifiques, qui pourront être liés aux précédents - je pense à Charbonnière - et qui seront, en tout cas, paysages. En troisième lieu, les projets proprement urbains qui auront pour objet de restaurer et d'instaurer, dans plusieurs secteurs géographiques, la qualité urbaine que j'évoquais tout à l'heure : ainsi en ira-t-il du centre ancien, avec un projet qui concernera à la fois la Charpenterie, le Châtelet, le quartier Dessaux, la rue de Bourgogne, les bords de Loire et le quai du Roi ; des entrées de ville, et notamment de l'entrée nord avec l'aménagement d'une vraie « porte » de notre agglomération articulée par rapport aux gares de Fleury-les-Aubrais et d'Orléans ; des autres entrées de villes trop souvent défigurées par un urbanisme commercial de médiocre qualité ; et enfin des aménagements en cours et que nous mènerons à leur terme à La Source, à Saint-Marceau et dans le quartier de l'Argonne.

Ces trois ensembles de projets forment une **constellation** pour reprendre un mot que j'avais utilisé en 1989 et qui garde toute son actualité. Ils supposent des axes forts qui accroîtront la lisibilité urbaine. C'est la fonction des mails qui doivent cesser d'être une pseudo-autoroute pour redevenir un lieu de convivialité, d'échange et de promenade, et je sais qu'il reste bien du travail à faire à cet égard, et qu'il faudra beaucoup de temps. C'est la fonction des circuits piétonniers qui doivent en particulier relier le nord et le sud du centre ville. Ce doit être enfin la fonction du futur transport en commun en site propre que nous nous emploierons à réaliser dès lors que les conditions financières seront réunies. De même que l'avenue Jean Zay a considérablement accru la cohésion urbaine en rapprochant les quartiers du nord-est de notre centre ville, ce nouveau mode de transport aura pour objet et pour effet de rapprocher les différents pôles géographiques les uns des autres : chacun mesure combien cela est nécessaire dans une agglomération qui, de Saran à Saint-Cyr-en-Val et de La Chapelle-Saint-Mesmin à Mardié, est très étendue et où l'Université est à plus de douze kilomètres du centre ville.

A nouveau, les responsabilités confiées aux adjoints et aux conseillers municipaux délégués en

ce qui concerne les transports, l'environnement, les déplacements des piétons et des deux-roues ou le renouveau des quartiers anciens seront à la mesure de la perspective d'ensemble qui est ainsi tracée. Chacun voit combien cette perspective concerne autant l'agglomération que la ville. C'est pourquoi je tiens à saluer en ce jour l'ensemble de nos collègues maires des communes du SIVOM. J'exprime le souhait, qui est le mien et le nôtre, que nous continuions à œuvrer ensemble de manière constructive sur les très lourds dossiers qui nous attendent, dans le respect total des prérogatives communales, et avec pour guide le schéma directeur qui est la charte que nous nous sommes donnée à nous-mêmes. J'ai pu observer au cours des dernières années que la nécessité où nous sommes au SIVOM de régler des questions très concrètes permettait d'unir les énergies au-delà des légitimes différences de positionnement politique. Telle est la vertu de l'intercommunalité, dont nous ne pourrions plus nous passer aujourd'hui.

Capitale de région et de département, pôle urbain attractif du Val de Loire et du sud du grand Bassin Parisien, Orléans se doit d'exercer pleinement ces fonctions qui sont les siennes. Je veux saluer en ce jour Monsieur Bernard Gérard, Préfet du Loiret et de la Région Centre, Monsieur Maurice Dousset, président de notre Région, Monsieur Eric Doligé, président de notre Département et Monsieur Pierre Troussel, président du Conseil Economique et Social pour leur dire combien nous sommes attachés aux partenariats qui existent entre nous et combien nous sommes prêts à œuvrer pour qu'ils se renforcent dans l'intérêt commun. J'émettrai le même vœu à l'égard de l'ensemble des responsables économiques et des membres de l'association «Orléans Technopole». Evoquant l'avenir d'Orléans et de son agglomération, je veux répondre à la question, souvent posée, des justifications d'une politique de développement. Après tout, pourquoi vouloir développer Orléans ? La réponse relève essentiellement de l'aménagement du territoire. Il y a deux orientations possibles pour le grand Bassin Parisien : la poursuite de l'hypertrophie parisienne, extrêmement coûteuse et dommageable pour notre pays tout entier, ou le développement d'un grand Bassin Parisien multipolaire, équilibré, harmonieux, s'appuyant sur de vraies villes ayant leur rayonnement propre et susceptibles d'offrir les équipements et les services nécessaires. Notre choix est évidemment celui-là. C'est pourquoi les grands choix en matière d'infrastructures routières, ferroviaires, aéroportuaires et d'aménagement du territoire nous concernent, ce qui me conduira fort logiquement à confier à l'un de nos adjoints une délégation à cet égard. Dans ce contexte la promotion de la Ville doit être une préoccupation permanente, ce qui m'amènera à en charger un conseiller municipal délégué, qui œuvrera aussi auprès de l'adjoint compétent pour le nécessaire développement de notre tourisme. Mais, comme vous le savez, notre rayonnement s'étend au-delà de nos frontières. Je voudrais, en ce jour, adresser une salutation fraternelle à tous les élus et à tous nos amis des villes jumelles et tout particulièrement à nos amis de Dundee durement éprouvés par le décès de leur maire, Monsieur Mac Donald, que nous avons reçu à plusieurs reprises à Orléans et avec qui nous entretenons des relations d'amitié. Je présente en votre nom à tous à Madame Mac Donald et aux élus de Dundee nos plus sincères condoléances et je les assure de l'expression de toute notre sympathie.

Si le rayonnement et le développement d'Orléans nous intéressent légitimement, les conditions de vie de tous les Orléanais doivent être pour nous une préoccupation constante. J'ai dit que j'étais fier d'Orléans, fier de tout ce qui a été accompli par la municipalité précédente avec les Orléanais. C'est vrai. J'ai dit que j'avais de l'ambition pour notre Ville. C'est encore vrai. Une ville sans ambition est condamnée au déclin. Mais l'ambition ne saurait se limiter aux grands projets, pourtant si nécessaires. Notre ambition, ce doit être aussi que chacun vive bien à

Orléans. Notre ambition, ce doit être que chaque Orléanais, quel qu'il soit, puisse se loger, travailler, vivre dans la dignité. Notre ambition, à l'heure où l'on entend dans ce pays des discours qui tournent le dos à l'idéal républicain, ce doit être que tous les habitants de notre Ville puissent vivre ensemble, les uns avec les autres. Vivre bien, vivre ensemble : vous savez, mes chers collègues, qu'on n'y parviendra pas par la seule vertu de discours, qu'ils soient consensuels, velléitaires ou protestataires. On y parviendra, ou plutôt on ne s'approchera de ces objectifs qu'en continuant de traiter concrètement les problèmes quotidiens qui se posent. Là encore, notre organisation sera conçue en fonction de cet objectif. Un conseiller municipal délégué sera chargé de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion. Son rôle sera essentiel comme celui des adjoints chargés de la politique de la ville et des affaires sociales, puisque tout est lié. Comme je l'ai souvent dit, il est facile d'exploiter les problèmes d'insécurité. Mais cela ne change rien. Cela complique plutôt les choses. Ces problèmes, il ne faut ni les exploiter, ni les amplifier, ni les minimiser: il faut les traiter. Je salue les responsables et les fonctionnaires de la police nationale et de la police municipale avec qui nous continuerons d'œuvrer au quotidien. Nous agissons pour que la police soit davantage présente sur le terrain, là où cela est nécessaire. Nous agissons en lien avec tous les responsables pour la prévention et pour une meilleure prise en charge des jeunes en difficultés, trop souvent livrés à eux-mêmes. Un adjoint sera chargé de la sécurité et de la prévention de la délinquance. Notre société est aux prises avec bien d'autres problèmes, dont la Ville n'a pas le droit de se désintéresser. C'est ainsi qu'un adjoint sera chargé de l'action contre le SIDA et de la lutte contre la toxicomanie. Il poursuivra et amplifiera l'action déjà engagée dans ces domaines.

Enfin, nous devons nous préoccuper, entre autres tâches, d'accueillir les nouveaux Orléanais. La vie urbaine entraîne trop souvent un sentiment de solitude ou d'anonymat pour ceux, très nombreux, qui n'ont pas leurs racines en notre ville. C'est pourquoi un adjoint sera notamment chargé de l'accueil des nouveaux Orléanais.

Monsieur le Secrétaire Général, permettez-moi de saluer en ce jour, au nom du conseil municipal, l'ensemble des personnels de la Ville d'Orléans. Les ayant vus à l'œuvre durant six ans, et ayant exercé des fonctions nationales dans le domaine des collectivités locales, je peux mesurer la qualité du travail qu'ils accomplissent, leur profond attachement au service public, ainsi que l'importance de la modernisation de nos services qui a été mise en œuvre sous votre impulsion. Au moment où l'on parle des difficultés de notre société, de nos villes et de nos quartiers, n'oublions pas que la mairie est l'administration la plus proche de nos concitoyens, celle à laquelle ils font appel le plus spontanément, et que les personnels municipaux prennent amplement leur part dans les actions menées pour faire face à ces difficultés.

Mes chers collègues, notre Ville a beaucoup d'atouts. Elle a beaucoup de richesses. Elle est belle. Nous aimons tous la contempler de l'autre côté de la Loire. Nous aimons admirer, en toute saison, les toits d'ardoise, les clochers et les tours éclairés par les lumières du jour ou de la nuit, derrière les îles, et nous avons le sentiment que c'est une ville heureuse, même si nous savons aussi les détresses et les misères qui se cachent derrière les murs.

Pensons à l'histoire de notre ville et souvenons-nous que si elle eut ses heures de gloire, elle connut aussi bien des épreuves.

J'avais évoqué il y a six ans, en pareille circonstance, la mémoire ou l'action de mes

prédécesseurs. Soyez assurés qu'en ce jour, je pense à nouveau à chacun d'entre eux. Je pense que nous sommes un maillon d'une longue histoire et qu'il nous revient d'assurer le pas, de continuer à avancer pour le temps qui nous est donné dans la fidélité aux valeurs qui sont les nôtres : l'égalité, la justice, la promotion de chaque être humain, quel qu'il soit, la simple et belle fraternité.

Et tout en pensant à chacun d'entre eux, je ne citerai aujourd'hui qu'un seul de mes prédécesseurs. Ce fut l'un des fondateurs de la résistance à Orléans. Son autorité morale était forte en notre Ville. Il fut arrêté et déporté. En son absence et alors qu'il était encore dans son camp de concentration, les résistants Orléanais le désignèrent comme maire. Il fut le premier maire de la Libération. Lorsqu'il revint, il apprit la mort de ses deux fils, qui étaient aussi des résistants. Il ne fut maire que quelques semaines. Il ne survécut pas à ses grandes souffrances. Nous avons célébré, il y a quelques jours, le cinquantième anniversaire de sa disparition. Il fait partie de tous ceux -comme Jean Zay qui nous rassemblera tout à l'heure, et tant d'autres - qui ont beaucoup donné et tellement souffert pour que nous puissions vivre dans une ville libre et heureuse. Dimanche soir, j'ai pensé à lui. Il s'appelait **André Dessaux**. Permettez-moi, en cette année et en ce jour, de lui dédier cette victoire.

Vive Orléans !